



UNE DE PLUS MALHEUREUSEMENT !!!

Saran , le 29 mars 2019

Ce jour, lors du départ promenade au CDH la PD O. exige sa clé de confort car on lui aurait dit qu'elle l'aurait en Mars.

Le Surveillant ainsi que la Première Surveillante lui expliquent que pour le moment il n'en est pas question pour l'instant et qu'il faut patienter.

Mais ce détenu n'en fait qu'à sa tête et veut sa clé. La gradée lui explique que c'est le départ promenade et qu'il se fait en silence. Le détenu ne voulant rien entendre, la gradée demande aux agents de le ré-intégrer en cellule.

Lors de sa ré-intégration, il agrippe un collègue au niveau du cou et l'entraîne dans la cellule pour en découdre.

Grâce à la réactivité et au professionnalisme des collègues présents, nous avons certainement évité un drame.

La PD est mise en prévention et 4 collègues sont blessés.

PROTOCOLE BANCAL !!!

Que dire concernant le protocole médical concernant un agent blessé lors d'une agression?

Parmi nos collègues blessés, un des 4 ne partira pas avec les autres à ORELIANCE car ce collègue se plaint uniquement de douleurs au dos et que dans le protocole il n'y a rien de prévu pour cette pathologie. Du coup l'agent doit aller voir son médecin traitant pour avoir un certificat médical.

C'est vraiment du n'importe quoi.

Il faut revoir ce protocole au plus vite afin d'éviter de rencontrer un éventuel problème dans le futur.

L'entente syndicale FO-CGT CPOS exige une sanction maximale en CDD.

L'entente syndicale FO-CGT CPOS exige que ce détenu soit transféré à l'issue de sa sanction disciplinaire.

L'entente syndicale FO-CGT CPOS apporte tout son soutien à Assma, Didier, Anne-Lise, Damien et les accompagnera dans leurs démarches administratives et judiciaires.

L'entente syndicale FO-CGT CPOS invite le syndicat local UFAP ainsi que tous les agents au ¼ d'heure de débrayage demain devant l'établissement.

TOUS UNIS FACE A LA VIOLENCE DANS NOS PRISONS